

Mise en œuvre de la directive « inondation » Bassin Artois-Picardie

Territoire à Risque Important d'inondation de Béthune-Armentières



- Quelques mots sur la Directive Inondation
- Les cartographies
 - Enjeux
 - Aléas
 - Risques
 - Calendrier
- Vers un périmètre de stratégie locale...



Mise en œuvre de la directive inondation – Bassin Artois Picardie

1. La directive inondation

2. Les cartographies

3. Vers un périmètre de stratégie locale



La directive inondation

- Directive européenne parue en 2007
transposition dans la loi dite Grenelle II

Chaque **État membre** définit ses **objectifs de réduction** des conséquences négatives liées aux inondations et prévoit des **solutions adaptées aux besoins** et aux **priorités** identifiées, dans un objectif de compétitivité, d'attractivité et d'aménagement durable des territoires exposés à l'inondation.

- **Objectif :**

Faire partager la connaissance des risques partout les publics

Augmenter la
sécurité des
populations
exposées

Stabiliser sur le court
terme et réduire à
moyen terme les
dommages à attendre
des inondations

Raccourcir fortement
le délai de retour à la
normale des
territoires sinistrés



La directive inondation

Différentes échelles de travail...

Échelle nationale : Stratégie nationale de gestion des risques d'inondation

Échelle du bassin Artois Picardie : Élaboration du Plan de Gestion des risques d'inondation (PGRI)

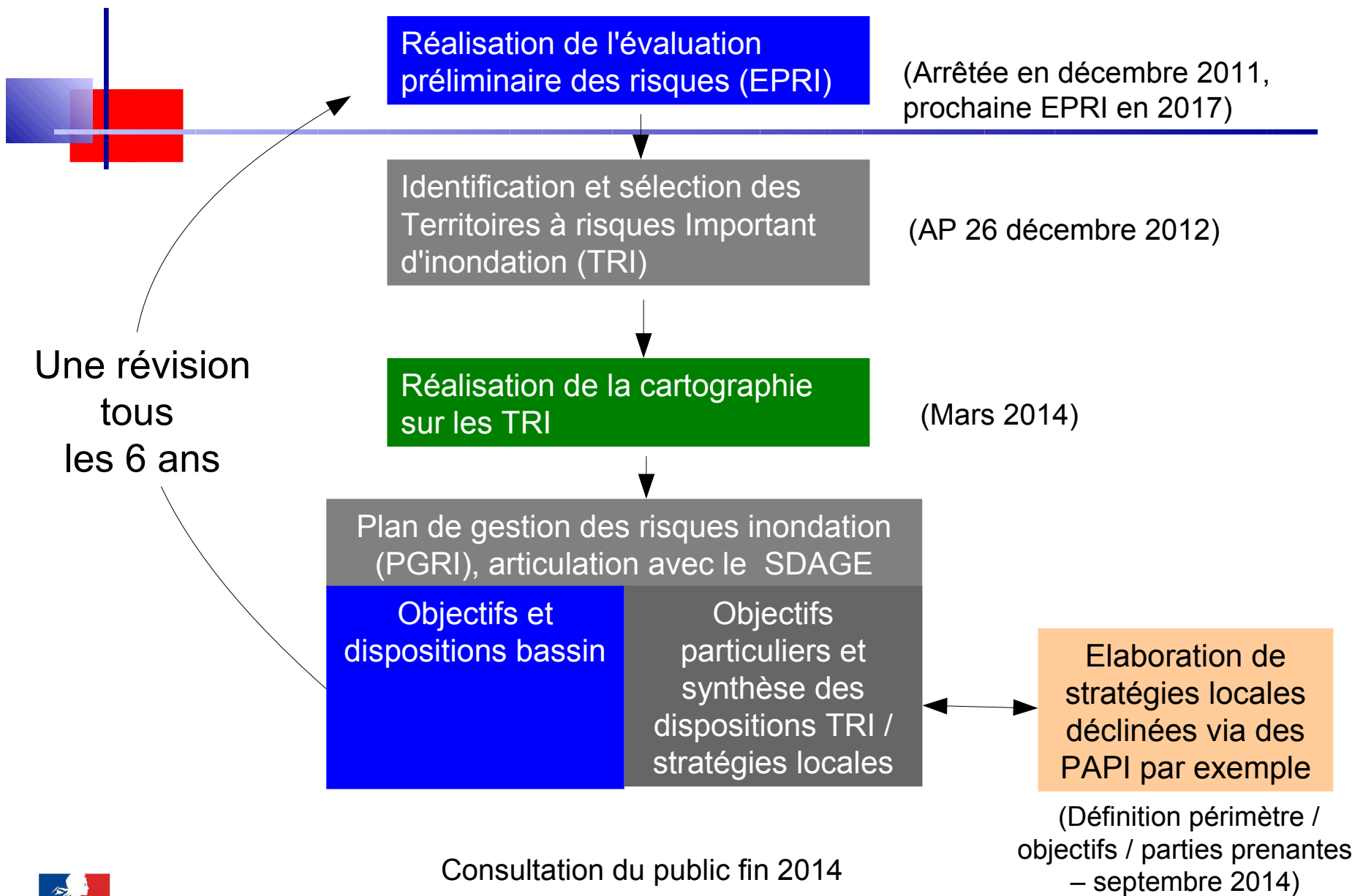
Échelle locale : « Stratégie locale » d'application à l'échelle des territoires à risque important d'inondation (TRI) et des périmètres de gestion associés

Remarque : Les PAPI actuels préfigurent les stratégies locales



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



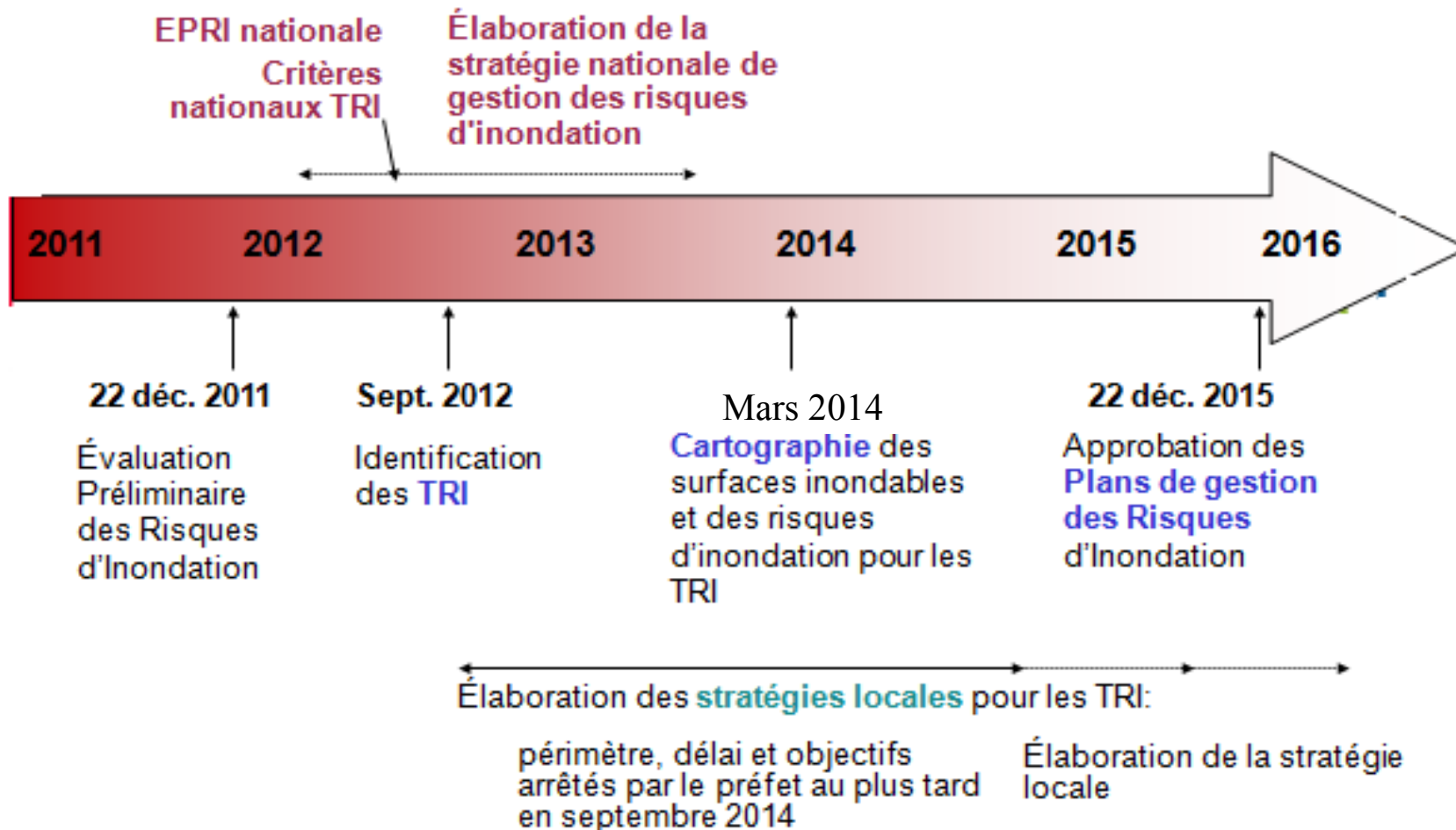
Consultation du public fin 2014

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



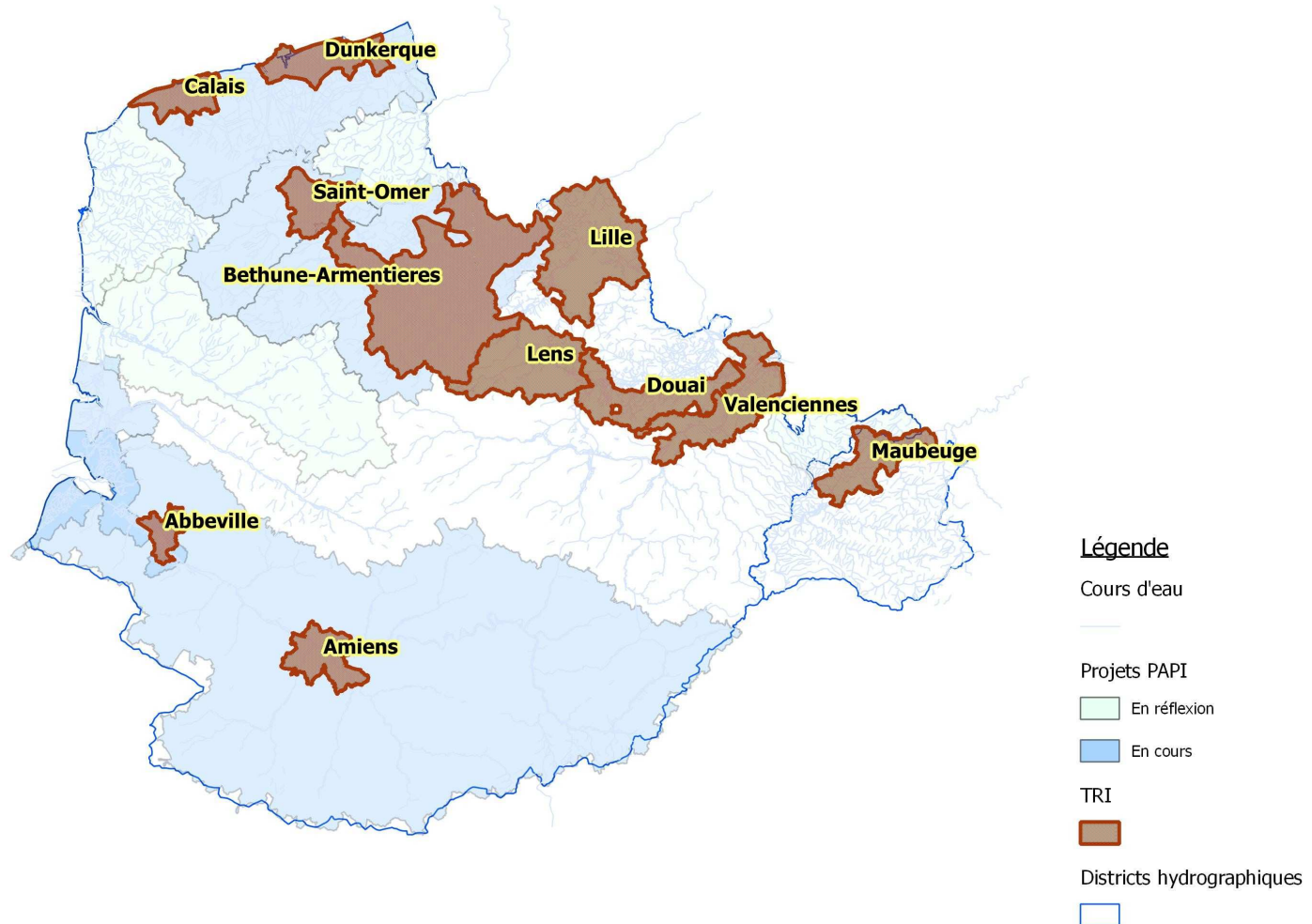
La directive inondation

Calendrier de mise en œuvre



La directive inondation

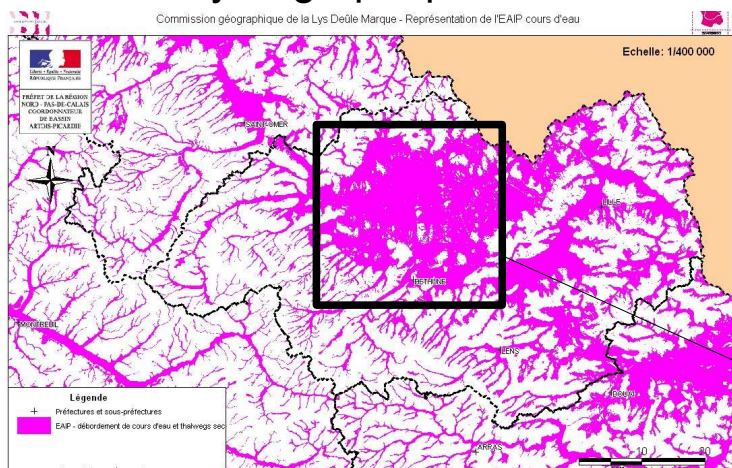
Les TRI inondation du bassin Artois Picardie



La directive inondation et le Territoire à Risque Important (TRI) inondation de Béthune-Armentières

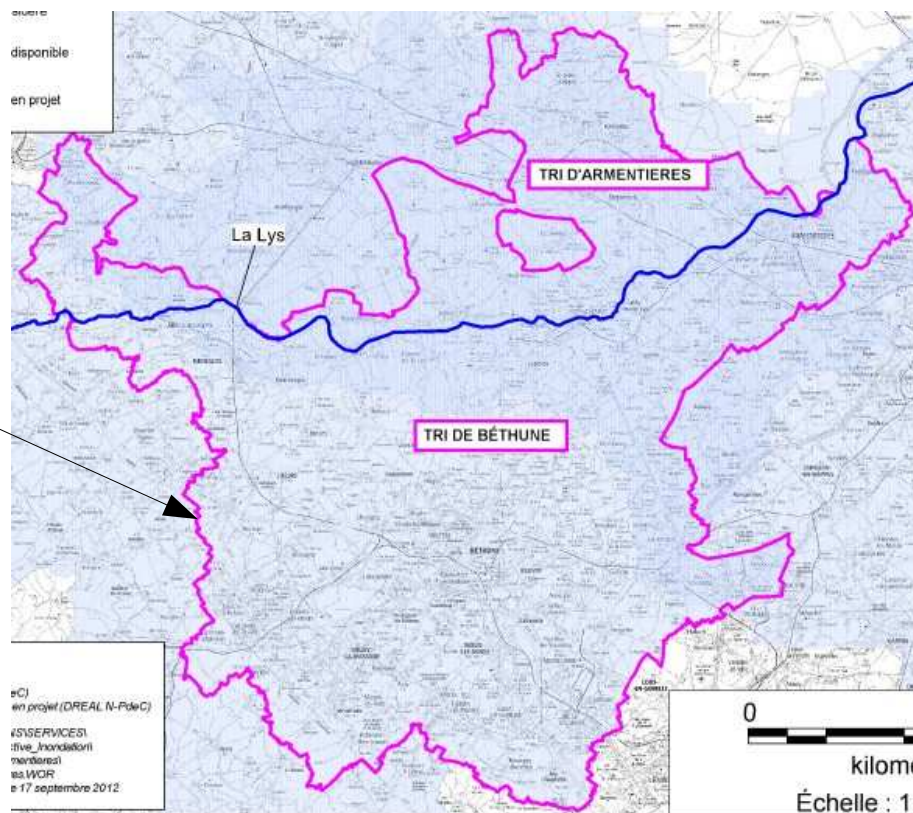
issu de l'évaluation préliminaire des risques inondations (décembre 2011)

- réseau hydrographique très dense à la topographie très peu marquée.



- surface d'environ 938km² dont 60% sont situés dans l' Enveloppe Approchée des Inondations Potentielles cours d'eau (EAIPce)

- 210 440 habitants situés dans l'EAIPce

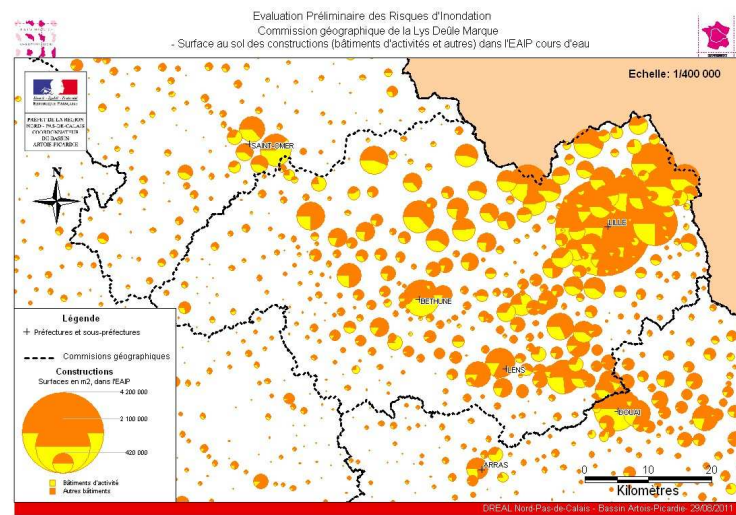
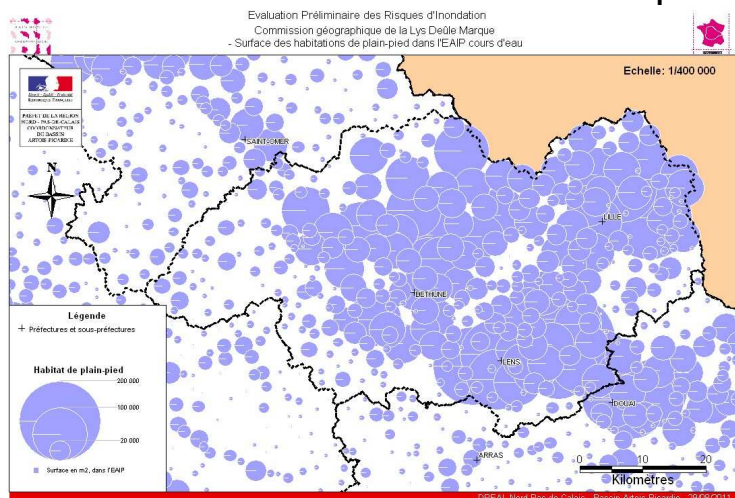


La directive inondation et le Territoire à Risque Important (TRI) inondation de Béthune-Armentières

Diagnostic issue de l'évaluation préliminaire des risques inondations (décembre 2011).

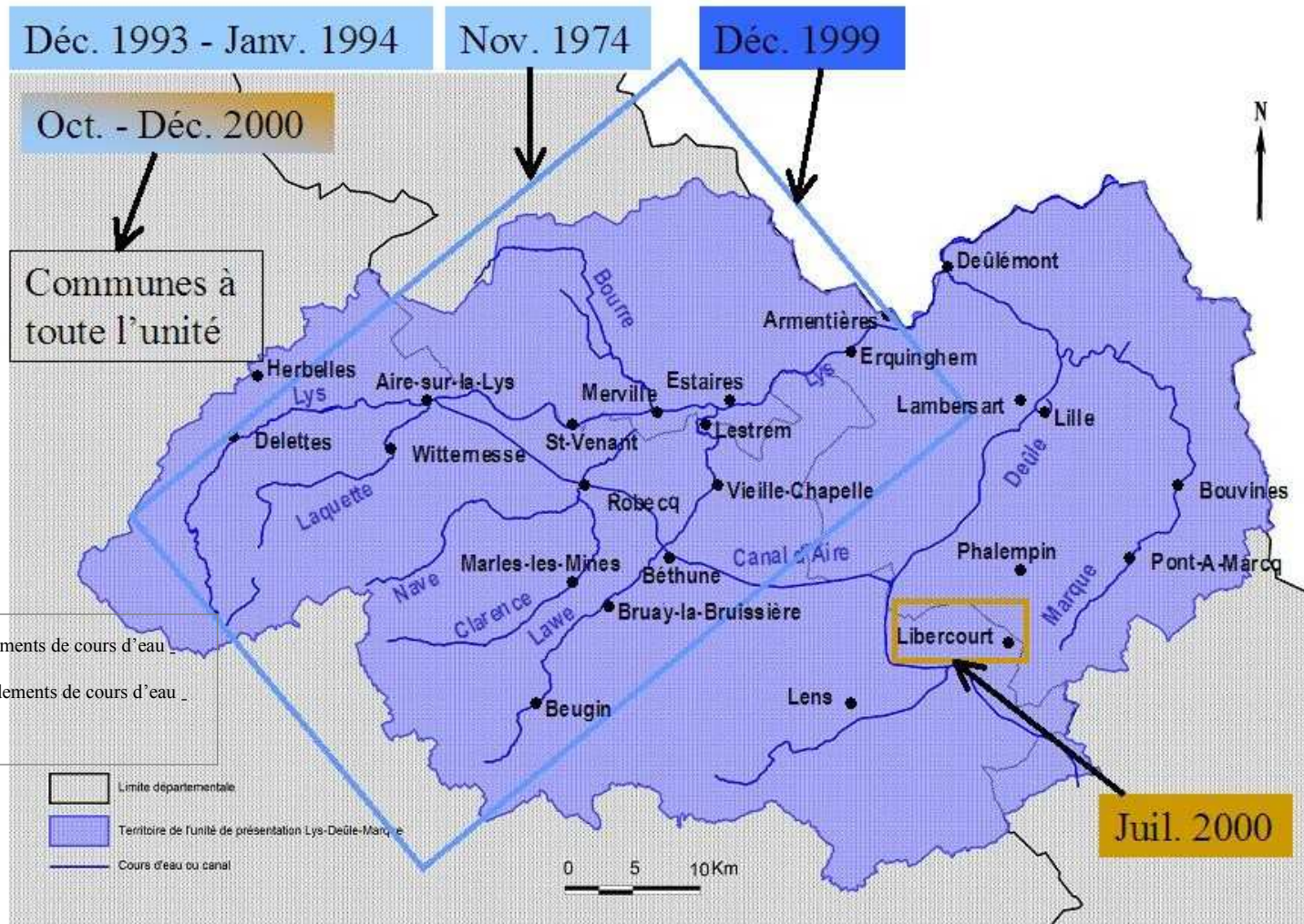
Le TRI de Béthune-Armentières est constitué de communes appartenant à la communauté d'agglomération de l'Artois et plusieurs autres intercommunalités telles que la communauté de communes Flandre Lys et Lille métropole communauté urbaine.

Presque la moitié de sa population (49%) est **potentiellement vulnérable** aux inondations, ce qui pourrait causer des dommages considérables tant d'un point de vue humain qu'économique. Compte tenu de la taille de la population exposée, le nombre d'interventions de secours, de pompages, de travaux de rétablissement des réseaux compliqueraient le temps de retour à la normale en cas de catastrophe.



La directive inondation et le Territoire à Risque Important (TRI) inondation de Béthune-Armentières

Principaux Evénements historiques





La directive inondation et le Territoire à Risque Important (TRI) inondation de Béthune-Armentières

Etat de la connaissance « inondation » fin 2013 sur le secteur

- AZI Lys supérieure (2001)
- PPRi Lys Aval (21/07/2005 – 11/07/2013)

- Etudes hydrauliques dans le cadre du PAPI II (par sous-bassin versant pour définir les ouvrages nécessaires puis études de faisabilité par ouvrage)
- Etude du risque inondations sur le bassin versant de la Lys - Aléas, enjeux et gains. (Egis eau, janvier 2013)



Mise en œuvre de la directive inondation – Bassin Artois Picardie

1. La directive Inondation

2. Les cartographies

3. Vers un périmètre de stratégie locale

Les cartographies - Objectifs

Affiner la connaissance de l'exposition des enjeux aux inondations en vue de réaliser des Plans de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI) et de fixer les objectifs des Stratégies Locales

Pour chaque TRI : 5 cartes produites

- 3 cartographies des surfaces inondables sur les événements**
 - fréquent ($T < 30$ ans)
 - moyen ($100 < T < 300$ ans)
 - extrême (> 1000 ans)
- 1 cartographie de synthèse**
- 1 cartographie des risques (croisement synthèse / enjeux)**

Cartographies au 1/25 000ème



Enjeux cartographiés

Les conséquences négatives potentielles, au moyen des paramètres suivants :

- ✓ Nombre indicatif d'habitants,
- ✓ Types d'activités économiques, nombre approximatif d'emplois impactés,
- ✓ Installations polluantes IED (Industrial emissions directive),
- ✓ Stations de traitement des eaux usées de plus de 2000 équivalents habitants,
- ✓ Établissements, infrastructures ou installations sensibles dont l'inondation peut aggraver ou compliquer la gestion de crise,
- ✓ Patrimoine culturel impacté.



Les cartographies - Enjeux

5 juillet 2013 : Présentation des premières cartes

25 juillet 2013 : diffusion électronique et mise à disposition site internet de la DREAL (Accès restreint)

Juillet - octobre 2013 : Retours des collectivités

Contact :

di-artois-picardie.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

Les bases de données « Enjeux » ont servi à la réalisation de la carte « Risques »



Aléas cartographiés

➤ Cartes de surfaces inondables

Pour trois niveaux de probabilités :

- **fréquent** : période de retour entre 10 et 30 ans

Utilisation de la cartographie existante

– cartographies «SYMSAGEL»

- **moyen** : période de retour entre 100 et 300 ans

Utilisation de la cartographie existante


PPRi Lys Aval (21/07/2005 – 11/07/2013) – cartographies «SYMSAGEL»

- **extrême** : période de retour de l'ordre d'au moins 1000 ans

Modélisation hydraulique

Éléments demandés par la Directive inondation :

- **Classes de hauteur d'eau** : 0 – 0,5 / 0,5-1 / 1-2m et > 2m



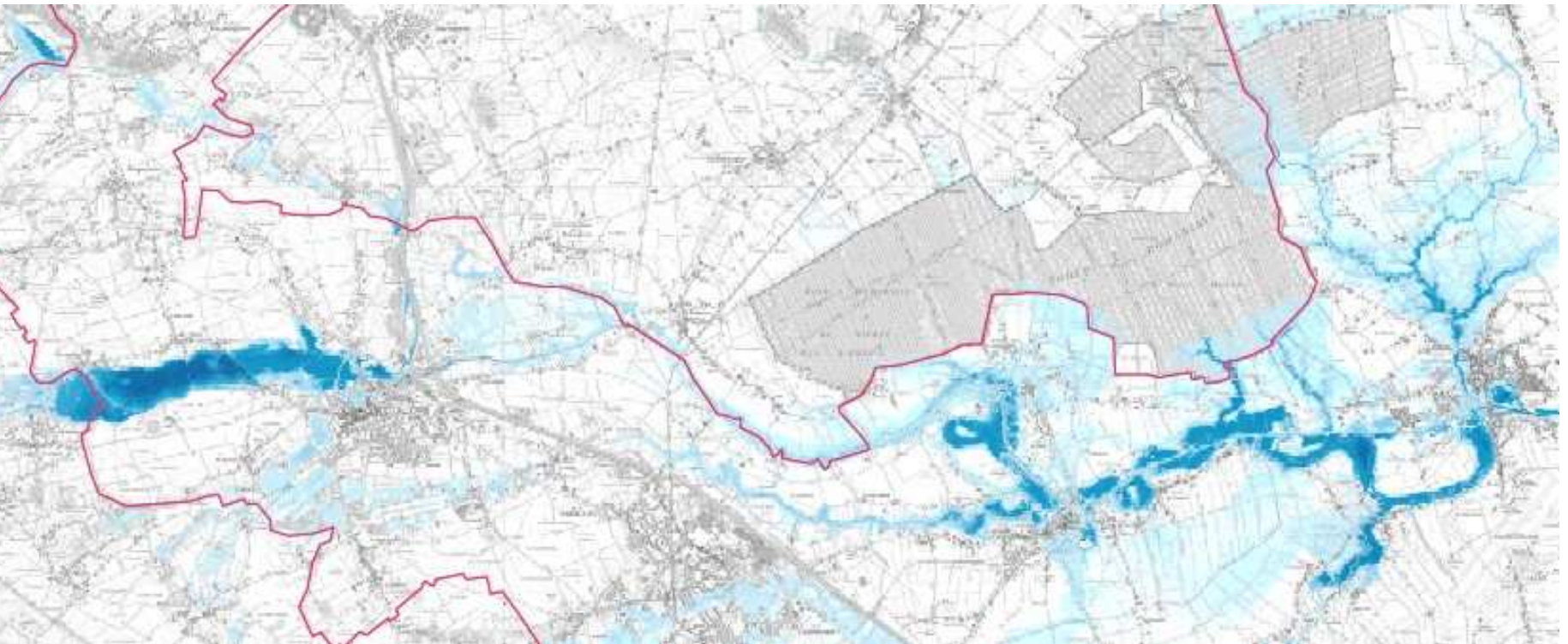
Présentation Bureau d'Etude Egis

Modélisation hydraulique

Evénement extrême



Carte événement extrême (probabilité faible)...





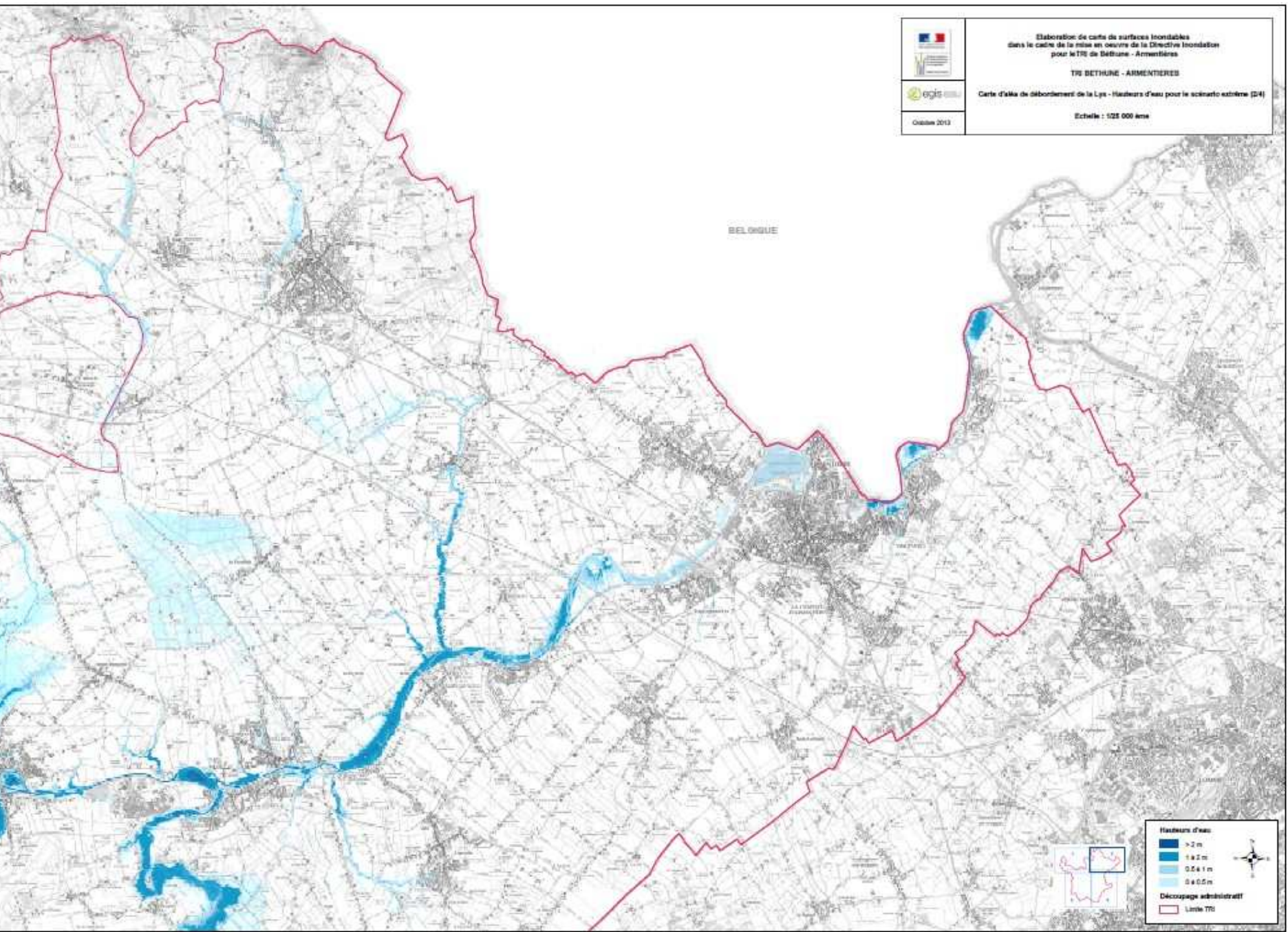
Elaboration de carte de surfaces inondables
dans le cadre de la mise en oeuvre de la Directive Inondation
pour le TFS de Béthune - Armentières

TFS BETHUNE - ARMENTIERES

Carte d'Alta de débordement de la Lys - Hauteurs d'eau pour le scénario extrême (24)

Echelle : 1:25 000ème

Octobre 2013



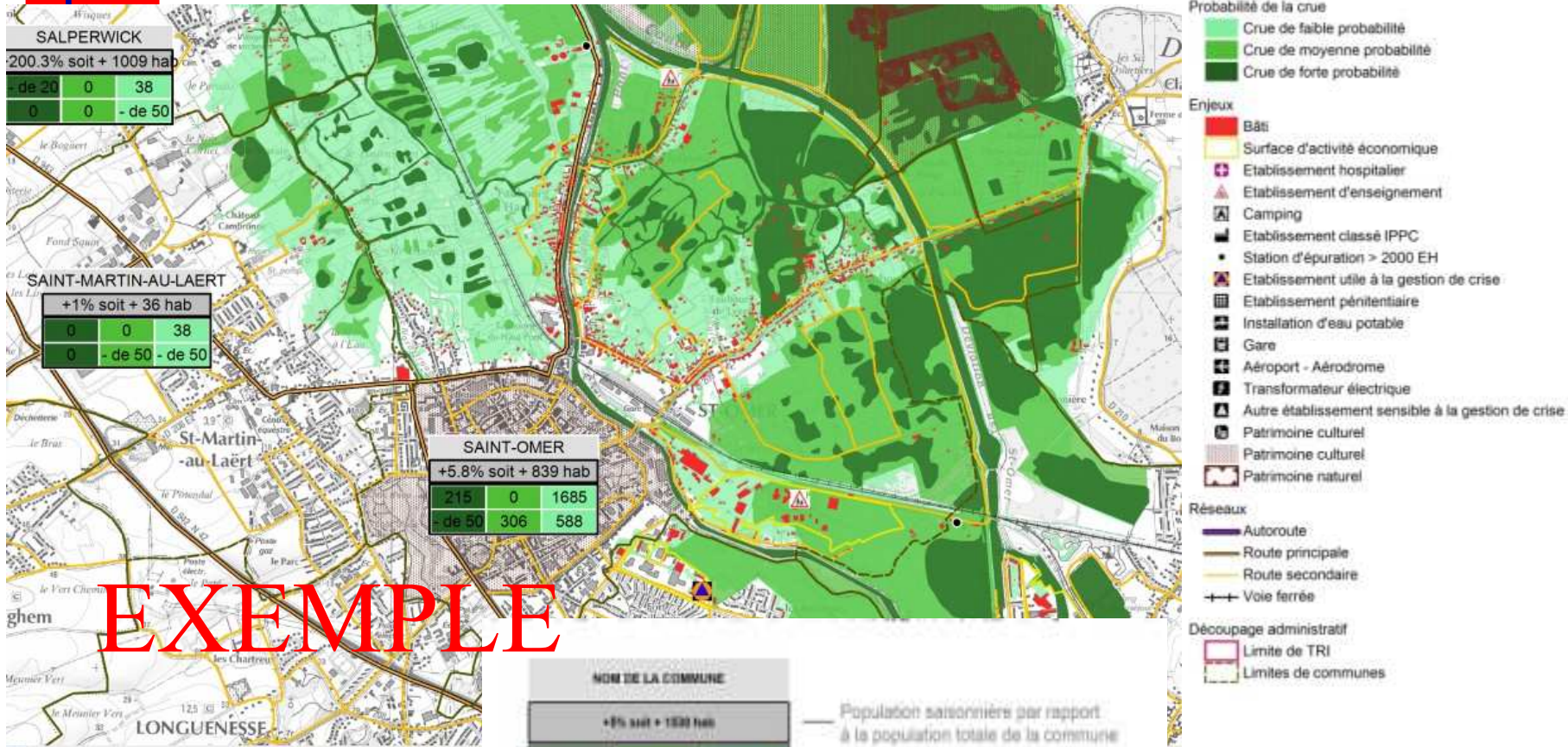
Hauteurs d'eau

- >2 m
- 1 à 2 m
- 0,5 à 1 m
- 0 à 0,5 m

Déclassement administratif

- Ligne TFS

Carte des risques (en cours de finalisation)....



EXEMPLE

NOM DE LA COMMUNE		
+8% soit + 1500 hab		
123	800	1500
30	370	1410

— Population saisonniers par rapport à la population totale de la commune
 — Population permanente en zone inondable
 — Nombre d'emplois en zone inondable

Forte probabilité | Moyenne probabilité | Faible probabilité



Les cartographies : association et consultation des parties prenantes

1. Élaboration par le Préfet coordonnateur de bassin

2. Association/consultation

- Réunions territoriales sur chaque TRI (du 31 octobre 2013 au 30 novembre 2013)
Commission inondation de bassin du 16 octobre 2013
Réunion des présidents de CLE du 14 novembre 2013
Comité de bassin du 6 décembre 2013
- Consultation pendant 2 mois par le Préfet de région sur les projet de cartes (départements, collectivités incluses dans le périmètre cartographié, ETPB..) => consultation électronique pour le NPdC.

3. Porter à connaissance des cartes arrêtées par le Préfet de département à chaque collectivité incluse dans le périmètre cartographié



Les cartographies : calendrier de consultation des parties prenantes

TRI du Nord Pas-de-Calais

Consultation du 01/12/2013 au 31/01/2014

Cartes et rapports consultables sur le site Internet de la DREAL NPdC :

- <http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr/?-Cartographie-Directive-Inondation-Bassin-Artois-Picardie->
- Identifiant : cdi-npdc
- Mot de passe : c5d9i6n2pdc

***Envoi des réactions
et remarques***

TRI de Picardie

Consultation du 04/11/2013 au 15/01/2014

Objectif d'approbation par le Préfet Coordonnateur
du Bassin Artois-Picardie

Mars 2014



Mise en œuvre de la directive inondation Bassin Artois Picardie – TRI Béthune-Armentières

1. La directive Inondation

2. Les cartographies

3. Vers un périmètre de stratégie locale





Vers un périmètre de stratégie locale (TRI Béthune-Armentières) et une stratégie

La « stratégie locale » est la **déclinaison** à l'échelle appropriée de la stratégie nationale et du PGRI.

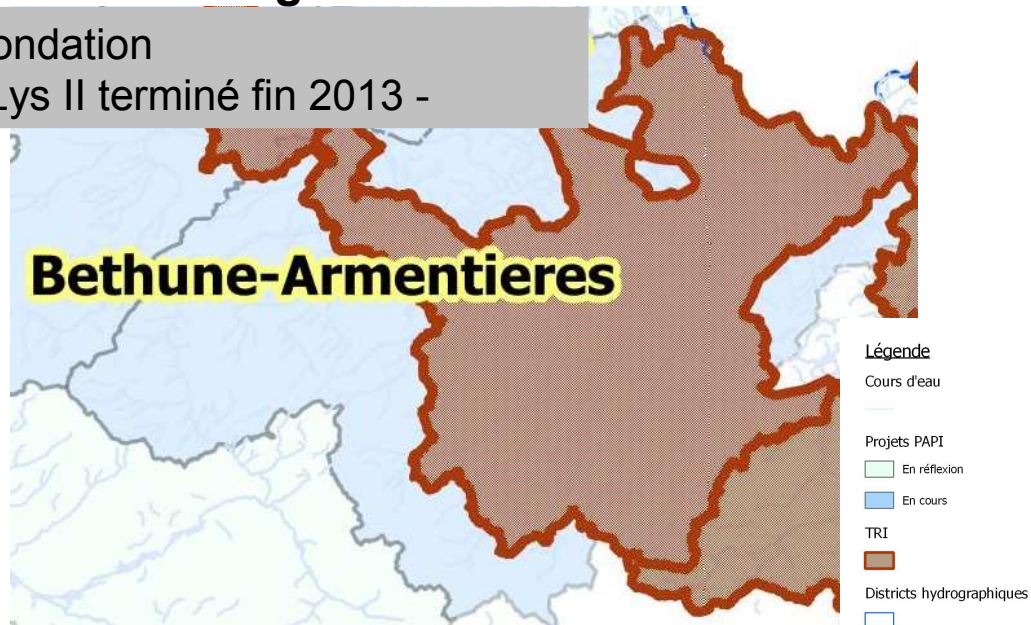
Elle comprend :

- La synthèse de l'**évaluation préliminaire des risques d'inondation** (EPRI) dans son périmètre ;
- Les **cartes** des surfaces inondables et les cartes des risques d'inondation pour le ou les TRI inclus dans son périmètre ;
- Les **objectifs** fixés par le PGRI pour le ou les TRI inclus dans son périmètre ;
- Les **dispositions** à l'échelle de son périmètre pour atteindre ces objectifs, abordant notamment les volets :
 - Prévention des inondations,
 - Surveillance, prévision et information sur les phénomènes d'inondation,
 - Réduction de la vulnérabilité des territoires face au risques d'inondation,
 - Information préventive, éducation, résilience et conscience du risque.

Vers un périmètre de stratégie locale (TRI Béthune-Armentières) et une stratégie

1. Valoriser les démarches et outils existants sur les territoires pour l'identification du périmètre de stratégie, pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie.

1 TRI inondation
1 PAPI Lys II terminé fin 2013 -



2. Une structure porteuse de stratégie identifiée : le **SYMSAGEL**

- Sur la base d'une concertation avec les territoires
- Sur la base des démarches en cours sur le territoire



Vers un périmètre de stratégie locale (TRI Béthune-Armentières) et une stratégie

La structure porteuse est principalement chargée de **fédérer et mettre en cohérence les démarches locales**.

Elle a un rôle primordiale d'**animation** et ne constitue en aucune façon une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Les territoires construisent la stratégie sous l'impulsion de la structure porteuse avec l'appui de l'État qui arrêtera une stratégie finale.

Le PAPI actuel peut préfigurer la Stratégie Locale

Chaque structure porteuse pourra partagera son expérience au sein d'un comité territorial stratégique regroupant toutes les structures porteuses du bassin Artois Picardie, pour une meilleure gestion des risques inondation.



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Vers un périmètre de stratégie locale (TRI Béthune-Armentières) et une stratégie

1er trimestre 2014 : **Cartographie réalisée** sur chaque TRI, arrêtée par le préfet coordonnateur de bassin Artois-Picardie.

juin 2014 : **Liste des stratégies locales, de leurs périmètres, leurs objectifs et leurs délais d'élaboration** arrêtée par le préfet coordonnateur de bassin.

juin 2014 : **Liste des parties prenantes des stratégies locales** arrêtée par le préfet de département.

2016 : **Stratégies locales** arrêtées par les préfets de département.

2016 – 2021 : **Mise en œuvre des stratégies locales**



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Merci de votre attention

Contact :

di-artois-picardie.dreal-npdc@developpement-durable.gouv.fr

Lien de téléchargement Cartographie DI :

Site internet de la DREAL Nord – Pas-de-Calais

www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr

Onglet : Accès professionnel

Cartographie Directive Inondation Bassin Artois-Picardie

Identifiant : **cdi-npdc**

Mot de passe : **c5d9i6n2pdc**